

LA BAIGNADE EST À NOUVEAU AUTORISÉE À GOURG DE BADES ET MASSEBIAU

La baignade est à nouveau autorisée ce vendredi 7 août.

Publié le 07 août 2026

Vendredi 7 août, la baignade est à nouveau autorisée sur les plages de Gourg de Bades et Massebiau.

Les analyses de la qualité des eaux prélevées le 5 août par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont conformes.

La baignade avait été interdite le 5 août par arrêté municipal suite aux analyses faisant étant du risque momentané de pollution des eaux de baignade sur ces deux sites.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30